

Procedure file

Informations de base		
DEC - Procédure de décharge	2023/2170(DEC)	Procédure terminée, en attente de publication au Journal officiel
Décharge 2022: Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA)		
Sujet 8.70.03.12 Decharge 2022		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<p>CONT Contrôle budgétaire</p>	<p> SARVAMAA Petri</p> <p>Rapporteur(e) fictif/fictive</p> <p> RÓNAI Sándor</p> <p> CSEH Katalin</p> <p> EICKHOUT Bas</p> <p> CZARNECKI Ryszard</p> <p> KUHS Joachim</p> <p> OMARJEE Younous</p>	14/06/2023
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<p>ITRE Industrie, recherche et énergie</p>	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire HAHN Johannes	

Événements clés			
28/06/2023	Publication du document de base non-législatif	COM(2023)0391	
12/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/03/2024	Vote en commission		

14/03/2024	Dépôt du rapport de la commission	A9-0121/2024	
10/04/2024	Débat en plénière		
11/04/2024	Résultat du vote au parlement		
11/04/2024	Décision du Parlement	T9-0256/2024	Résumé

Informations techniques

Référence de procédure	2023/2170(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée, en attente de publication au Journal officiel
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/12978

Portail de documentation

Document de base non législatif	COM(2023)0391	28/06/2023	EC	
Cour des comptes: avis, rapport	N9-0096/2023 JO C 000 27.10.2023, p. 0000	26/10/2023	CofA	
Projet de rapport de la commission	PE753.541	24/01/2024	EP	
Amendements déposés en commission	PE757.247	09/02/2024	EP	
Document de base non législatif complémentaire	06180/2024	12/03/2024	CSL	
Rapport déposé de la commission, lecture unique	A9-0121/2024	14/03/2024	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T9-0256/2024	11/04/2024	EP	Résumé

Décharge 2022: Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA)

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur exécutif de l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial pour l'exercice 2022 et d'approuver la clôture des comptes pour cet exercice.

Notant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu l'assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Agence pour l'exercice 2022 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté par 559 voix pour, 22 contre et 22 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales énoncées dans la [résolution](#) sur les performances, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de l'agence

Le budget final de l'Agence pour l'exercice 2022 s'élevait à 70.032.491,77 EUR, soit une augmentation de 22,58% par rapport à 2021. Le Parlement a noté que la Cour a présenté un paragraphe d'observations qui décrit l'impact de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine dans les activités de l'Agence.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2022 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire des crédits d'engagement de l'année en cours de 100%, soit le même taux que les deux années précédentes. Le taux d'exécution des crédits de paiement de l'année en cours s'est élevé à 72,86%, soit une diminution de 1,92% par rapport à 2021.

Outre son budget de base, l'Agence a continué à gérer un montant important de budget délégué (crédits affectés); un montant délégué de 574,5 millions d'EUR a été engagé en 2022 et 1,26 milliard d'EUR de crédits de paiement ont été versés.

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel, les marchés publics, les contrôles internes et la numérisation.

Il a notamment souligné que :

- l'Agence a révélé les impacts potentiels de la guerre en Ukraine, notamment l'interruption de l'utilisation des lanceurs Soyouz pour les

satellites Galileo en raison du retrait unilatéral de l'équipe de lanceurs russes Soyouz. L'Agence n'envisage pas d'impact direct et immédiat sur sa performance financière mais reconnaît qu'un travail intensif est nécessaire pour minimiser les retards dans le lancement de nouveaux satellites, ce qui pourrait alors entraîner des retards dans la comptabilisation des dépenses et l'apurement des actifs à recevoir payés sous la forme de préfinancements;

- au 31 décembre 2022, le tableau des effectifs était pourvu à 100%, avec 231 agents temporaires engagés sur 231 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (contre 191 postes autorisés en 2021);

- il existe un manque d'équilibre entre les sexes au sein des cadres supérieurs et intermédiaires de l'Agence ainsi que parmi les membres du conseil d'administration de l'Agence;

- la digitalisation des procédures doit être accélérée;

- il convient de poursuivre les travaux sur les procédures de passation des marchés publics, la transparence, les incompatibilités, les conflits d'intérêts, le lobbying illégal et le pantouflage;

- l'Agence devrait développer une plus grande visibilité dans les médias, sur Internet et sur les réseaux sociaux afin de faire connaître son travail aux citoyens.